

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS :

Membres : Rodolphe CHALLET (Co-Président Elu), Pierre-Yves MARAIS (Co-Président Habitant), Christian BLANCHARD, Daniel BŒUF, Dominique BOUTIN-GARCIA, André CARDINEAU, Ludovic DANET, Gérard DAVID, Idriss EL MESNAOUI, Marie-Christine EPRON, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Laurent MERCIER, Didier MICHAUD, Charles PIERUCCI, Johann RIMBAULT, Arlette SIREAU, Catherine TRANGER, Thierry WELTER, Véronique YAO.

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Responsable Service Vie Participative), Bruno BROSSARD (Assistant de Conseils de quartier).

Intervenant : Fabrice GUILLEMET (O.R.U.), Laëtitia GILLES (Habitante), Fabrice DARTAYET (Voirie)

EXCUSES: Alain BAUDIN, Nanou BIMES, André ARNAUD, Sandrine GRIFFAULT, Annie LIEBOT, Michel GENDREAU (Adjoint au Maire), Oliver THOMAS (Voirie).

ABSENTS : Catherine DEGUERCY, Jean-Louis EPPLIN, Catherine ARNAUD, Marie-Jeanne DELONNELLE, Serge LOISEAU, Marie-France SICOT.

Ouverture de la séance 20h30

Objet : Point Ilot test « Méliès » : Présentation Laëtitia GILLES (habitante de l'immeuble concerné) accompagné de Francis GUILLEMET (O.R.U.),

Projet O.R.U.

Présenté au Comité d'engagement. L'Etat doit fournir une décision dans les semaines à venir.

Action expérimentale qui a pour but de donner aux résidents concernés une place privilégiée. 3 Territoires sont concernés : 2 sur le quartier du Clou-Bouchet (Siegfried et Thimonnier) et 1 sur la Tour-Chabot/Gavacherie (Méliès).

Ilot Méliès

L'Ilot Méliès est situé à l'angle de la rue de la Tour-Chabot et de la rue Méliès.

4 ateliers par îlot ont été mis en place, le 10/06, 24/06, 01/07 et 08/07. Sur 32 habitants, ¼ ont participé aux réunions de concertation.

1) La 1ère rencontre s'est déroulée en 2 temps ; d'abord à la Mairie de quartier puis dans le cœur d'îlot Méliès. Une dizaine d'habitants ont pu donner leur avis sur ce qu'ils souhaitaient améliorer avec tout d'abord :

Les logements : l'isolation, nuisances diverses, digicode, etc....

La voirie avec des places de stationnement insuffisantes pour les habitants de l'immeuble, la vitesse excessive des véhicules sur la rue Méliès.

L'arrière du bâtiment avec l'installation de containers pour le tri sélectif, implantation d'une aire de jeux, un espace canin, un terrain de boules, etc...

2) La 2ème rencontre concernait la relecture du compte-rendu de la réunion précédente afin de s'assurer que l'information soit bien retranscrite et l'aménagement de l'îlot avec la prise de parole des nouveaux venus, ainsi qu'un temps de travail autour d'une maquette. Plusieurs sujets sont abordés :

Le stationnement : parking placé de préférence côté rue de la Tour-Chabot avec une dizaine de places.

Une fontaine ou un point eau.

Une aire de jeux : car les habitants de la Tour-Chabot vont plutôt sur le quartier du Clou-Bouchet pour profiter des jeux.

Le pied de l'immeuble : espace à redimensionner, avec, pourquoi pas, un jardin aromatique.

L'accès : hall traversant ?

Un boulodrome, espace canin.

Les personnes présentes devront, avant la prochaine réunion, prendre contact avec leurs voisins pour savoir s'ils approuvent les propositions et s'ils souhaitent apporter des compléments

3) La 3ème rencontre s'est déroulée au cœur de l'îlot avec la présence des habitants, des bureaux d'études et des services. Cette réunion concernait la relecture du compte-rendu de la réunion précédente afin de s'assurer que l'information soit bien retranscrite ainsi qu'un temps de travail autour de la maquette. Plusieurs combinaisons ont été proposées afin de proposer des aménagements à l'arrière du bâtiment.

Le tri sélectif : Les habitants semblent plutôt orientés vers des locaux extérieurs plutôt que des vides ordures.

Aire de jeux : Cette aire devra pouvoir être utilisée aussi par les plus petits, avec l'installation d'un point eau.

Le stationnement : parking de 10 à 15 places situé de préférence rue de la Tour-Chabot.

Un espace vert avec des plantes aromatiques, un point eau, un espace barbecue, une haie pour délimiter avec le parking.

Un espace canin : en sachant que le Conseil de quartier travaille actuellement sur ce sujet, Place de la Commune de Paris ? Espace derrière La Poste ?

3) La 4ème rencontre : concernait, comme les précédente, la relecture du compte-rendu de la réunion précédente afin de s'assurer que l'information soit bien retranscrite. Donner la parole aux nouveaux venus et présentation de la maquette.

Le tri sélectif : 2 bacs extérieurs seront placés en bout de bâtiment.

Aire de jeux : Positionnée près de l'espace vert ouverte à toute les personnes qui souhaiteraient l'utiliser (personnes extérieurs à l'immeuble). Ouverte également aux plus petits.

Un boulodrome près du parking.

Le **stationnement** : parking de 10 à 15 places (avec place handicapé) accessible depuis la rue de la Tour-Chabot avec une haie qui sépare de l'espace vert.

Un espace vert avec des plantes aromatiques, un point eau, un espace barbecue, des bancs, un éclairage.

Un espace canin : en prenant appui sur les travaux du Conseil de quartier.

Une charte de voisinage pourra être étudiée avec les habitants de l'immeuble.

Objet : Intervention du public – M. VILAIN Raymond

M. VILAIN interpelle Rodolphe CHALLET sur l'impact du projet O.R.U. à 15 ans sur sa propriété privée dû au prolongement de la rue Méliès. Des échanges ont eu lieu.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera relayée auprès de la Municipalité.

Objet : Lotissement rue de la Bourgne - O.P.A.C.

Lors des différentes réunions publiques sur l'O.R.U. de la Tour-Chabot, l'O.P.A.C. s'est engagée à organiser une réunion publique ; Qu'en est-il ?

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera faite auprès de l'OPAC.

Objet : Rue Rouget de Lisle (aménagement d'un cheminement piétons)(Présentation voirie)

Demande émise au départ par le Conseil d'Ecole Langevin Wallon.

Présentation par le service voirie d'un cheminement piétons, sur la voie actuellement matérialisée par des bandes blanches, avec installation de potelets côté pair de la rue, côté Ecole Primaire jusqu'au n°22.

En effet, les piétons, et plus particulièrement les enfants, sont souvent obligés de descendre sur la chaussée à cause du stationnement sauvage des véhicules lors de la sortie des écoles.

Public : Cette proposition avait déjà été faite mais refusée par les riverains car certains ne pouvaient plus sortir leurs véhicules, parfois imposants de type caravane, de chez eux. De plus, le passage étant déjà relativement étroit, la pose de potelets ne ferait que le réduire davantage et rendre ainsi la circulation des poussettes impossible.

Il s'avère que les piétons utilisent plutôt le côté pair, le côté impair étant difficile pour circuler car des poteaux électriques sont présents et obligent à descendre sur la chaussée.

En tout état de cause, un aménagement pour les piétons serait le bienvenu mais cela ne réglerait en rien le problème de vitesse des véhicules !

Ne pourrait-on pas réduire la largeur de cette rue à certains endroits ? Création de chicanes ?

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Dans un premier temps, la proposition d'installation de potelets peut-être réalisée côté pair (côté école maternelle).

Ensuite une étude pourra être réalisée pour le prolongement de cet aménagement jusqu'au carrefour avec la rue des Grands Champs.

Objet : Rue des Grands Champs (Aménagement)(Présentation voirie)

Il avait été demandé au service voirie une étude pour un aménagement de places de stationnement alternées avec effet de chicanes et pour casser la vitesse.

Le service voirie propose dans un premier temps uniquement un marquage au sol pour des places de stationnement alternées.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Le Conseil valide.

Objet : Projet Conseil Municipal Enfants. Panneaux fleurs.

Le Conseil Municipal Enfants a travaillé sur la réalisation d'un panneau en forme de fleur sur un matériau dur qui sera déposé dans toutes les aires de jeux des espaces publics pour enfants (20 aires de jeux). Cette fleur a pour fonction d'interpeller les enfants et les adultes sur le civisme et le respect de ces aires notamment en matière de propreté. Cette fleur sera composée de 6 pétales dont chacun d'eux appelle au respect des lieux sous forme de slogans.

Coût de la pancarte : environ 400 €

Sur le quartier de la Tour-Chabot / Gavacherie, il existe 3 aires de jeux, dont une possède 2 entrées. Il est demandé au conseil de bien vouloir voter le financement de 4 de ces pancartes.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Le Conseil accepte et vote le financement de 1 600 euros. Une fiche de proximité est créée.

Objet : Visite quartier

Une visite de quartier à vélo s'est déroulée le samedi 9 septembre.

A cette occasion, plusieurs fiches de proximité sont créées :

- Rue de la Gavacherie : terrain à sécuriser,
- Impasse Jean Chardin : goudronnage de la partie de l'impasse appartenant au domaine public,
- Rue de la Gavacherie : N°20 : remise à niveau du trottoir pour les personnes à mobilité réduite,
- Rue Bougainville : déplacer la table banc vers le terrain de boule et la sceller avec du béton,
- Rue du Fief Trochet : au niveau du N° 22 : affaissement de la chaussée relativement important, environ 15 à 20 cm visiblement dû à un mauvais rebouchage d'une tranchée,
- Rue Mirabeau : demande de passage piétons face aux N° 53-55,
- Achat de tivolis à stocker à la Maison de quartier,
- Chemin des Coteaux de Ribray : affaissement du grillage bordant la falaise,
- Chemin des Coteaux de Ribray : mise en sens unique de la rue en partant de la rue de Ribray,

Objet : Place Louis Juvet

Il est signalé 4 potelets couchés au sol face au N°4 de cette place.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera faite auprès du service concerné.

Objet : Quai de Belle Ile – Parc des Expos

Il est demandé s'il est prévu le prolongement du cheminement piétons entre le Quai de Belle Ile et le Parc des Expositions ?

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera faite auprès du service concerné.

PROCHAINES REUNIONS

Bureau

Mercredi 15 novembre 2006
Mairie de quartier
A 20h00

Conseil de Quartier

Jeudi 14 décembre 2006
MCPT Tour-Chabot
A 20h30